



INFORMATIONS ET MODALITES

Raid Mehaigne Burdinale.

1. Le principe du Raid Mehaigne Burdinale

Le **Raid Mehaigne Burdinale** est un raid sportif ouvert aux amateurs ayant une pratique sportive régulière comme aux sportifs confirmés. Il se déroulera tant à pieds qu'en vtt. Les choix tactiques et la capacité à s'orienter seront déterminants. Différentes épreuves aventures jalonneront le trajet.

Le Raid Mehaigne Burdinale se court **par équipes de trois ou de quatre**. La mixité est fortement encouragée.

Le Raid Mehaigne Burdinale est ouvert à toute personne désirant vivre un week-end aventure dans la convivialité et le respect de la nature.

Le Raid se déroulera les **18 et 19 mai 2012** et cela du vendredi 22h au samedi début de soirée. Il se clôturera par une soirée barbecue où la convivialité et l'amitié seront les maîtres d'œuvre.

La mixité dans les équipes n'est pas demandée mais elle est encouragée par l'organisation. Cette mixité sera récompensée.

Le classement est établi à partir des temps réalisés par les équipes. A ces temps seront ajoutés ou retirés les pénalités ou bonus obtenus lors des différentes épreuves aventures.

Cette année, nouveauté, il y aura deux versions.

- la version intrépide: celle-ci correspond à la version habituelle. Elle s'étalera sur la nuit du 18 et sur la journée du 19 mai. L'épreuve de nuit sera une course d'orientation aux points. Durant 2h30, l'objectif sera de récolter le plus de minutes de bonification possible en se rendant à un maximum de balises. La journée du 19 s'effectuera essentiellement en vtt hormis une petite course d'orientation stratégique en début de journée. Le parcours sera jalonné de différentes épreuves qui vous permettront d'obtenir des bonus en temps.
- la version aventurier: Le programme est le même que pour la version intrépide sauf qu'elle ne commence que le 19 mai à 9h. Vous n'effectuerez donc pas l'épreuve de nuit, ni la petite course d'orientation matinale.

2. Inscriptions

Plusieurs possibilités :

Inscriptions en ligne :

- Remplir le [formulaire d'inscription](#) que vous trouverez sur le site du raid.
- Envoyer les différents documents demandés à raidmehaigneburdinale@yahoo.fr ou à Hamande Thierry, Rue les Golettes 68 à 4261 Latinne (Belgique).

Ou

- [Téléchargez le formulaire d'inscription](#), le compléter et insérer les photos numériquement, l'envoyer à raidmehaigneburdinale@yahoo.fr



Inscription par courrier :

- Faire une demande de dossier d'inscription à Hamande Thierry, Rue les Golettes 68 à 4261 Latinne (Belgique) et effectuer les mêmes démarches.

Ou

- Téléchargez le formulaire d'inscription, l'imprimer, le compléter et nous le renvoyer daté et signé à Hamande Thierry, Rue les Golettes 68 à 4261 Latinne (Belgique).
- Y joindre les différents documents demandés (attestation de bonne santé et photos).

Attention, n'oubliez pas que votre inscription via le formulaire en ligne ou par E-mail ne sera valide que lorsque nous aurons reçu vos photos et attestations de bonne santé !

3. Prix

Le prix d'inscription reste le même depuis la première édition. Cette année, malgré les difficultés, il reste encore inchangé. **Attention, pour éviter toute erreur dans vos paiements, il est rappelé que le barbecue final des participants est compris dans le tarif.** Ne sont payant, que les barbecues supplémentaires pour la famille ou des amis.

Le prix d'inscription au raid est fonction de la version à laquelle vous participez

- Pour la version intrépide, il est de 200€ (équipe de 4) ou 165€ (équipe de 3) ou 220€ (équipe de 4) ou 180€ (équipe de 3) suivant la date d'inscription.
- pour la version aventurier, il est de 120€ (équipe de 4) ou 90€ (équipe de 3) ou 140€ (équipe de 4) ou 105€ (équipe de 3) suivant la date d'inscription

Le prix comprend :

- L'organisation et l'encadrement de l'épreuve.
- La sécurité de l'épreuve.
- Le tee-shirt officiel de l'épreuve.
- Le matériel, sauf le vtt et les casques que les concurrents devront amener.
- L'assurance individuelle souscrite par l'organisation pour couvrir les participants, les bénévoles et les organisateurs.
- Le petit déjeuner (version intrépide), le diner ainsi que le barbecue du samedi. Les ravitaillements tout au long du raid.
- Le site d'hébergement.

Le prix ne comprend pas :

- Les vtt et les casques ainsi que deux chasubles fluo par équipe.
- Le repas du vendredi soir.
- Le couchage. Chaque équipe devra amener son matériel de couchage (tente, sac de couchage etc).

Paiement



Effectuer le versement de l'inscription sur le compte n° **363-0091748-26** de **Sport Passion Aventure** en y mentionnant le nom de votre équipe.

Le prix de l'inscription normal est pour toute inscription confirmée par le paiement **avant le 30 avril 2012**. Le prix sera majoré pour toute inscription ultérieure.

L'inscription sera officielle dès la réception du versement.

Attention : Le nombre d'équipe étant limité, la date du versement sera déterminante pour l'ordre des inscriptions. La date limite des inscriptions est fixée au 4 mai. Après cette date, nous vous demanderons de nous contacter pour voir si une inscription est toujours possible.

Une liste d'attente pourrait être établie en cas de dépassement du nombre. En cas de désistement ou de non paiement, les équipes de cette liste pourraient être contactées.

En cas d'annulation de l'inscription, un remboursement partiel pourrait être envisagé par les organisateurs après la clôture de l'épreuve.

5. Programme

Vendredi 18 mai :

- A partir de 18h : installation du bivouac et formalités d'inscription.
- 20h30 : Accueil et briefing des équipes.
- 22h00 : début de l'épreuve

Samedi 19 mai :

- A partir de 6h30 : petit déjeuner.
- A partir de 8h00 : départ des équipes.
- A partir de 18h00 : arrivée des équipes.
- 20h00 : barbecue, remise des résultats et soirée.
- Pour la "version aventurier", un briefing aura lieu à 8h15 pour un départ à 9h00 quand les intrépides rentrent de leur première étape.

Dimanche 20 mai :

Pour ne pas vous obliger à prendre la route après le barbecue, le site du bivouac restera ouvert jusqu'à 12h. Vous pouvez réserver votre petit déjeuner (croissant, pain au chocolat, ...) pour la somme de **3€** par personne. N'oubliez pas de le stipuler sur le document d'inscription.

6. Règlementation technique



Composition des équipes

L'équipe est formée de 3 ou 4 participants de **16 ans minimum** le jour du départ. Pour les mineurs, une autorisation parentale écrite est à fournir à l'organisation.

La mixité n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

L'équipe est indissociable tout au long de l'épreuve, sauf indication contraire donnée par l'organisateur. L'équipe devra toujours être complète pour pouvoir pointer aux différents contrôles.

Chaque participant jure sur l'honneur être en bonne santé et apte à la pratique sportive. La feuille d'attestation que vous trouverez avec le bulletin d'inscription doit être jointe aux documents d'inscription.

Tenue

La tenue adoptée est libre mais elle doit être adaptée à la pratique sportive. Attention car les conditions climatiques ainsi que certaines activités pourraient vous mouiller. **Il n'y aura aucun retour au bivouac le deuxième jour.** Prévoyez donc votre équipement en conséquence.

Le port du **dossard** est obligatoire.

Pour l'**épreuve de nuit**, deux participants devront porter une **chasuble fluo**.

Équipement

- un sifflet
- une petite trousse de secours
- un petit sac à dos pour emporter un survêtement, des aliments énergétiques etc
- le repas du vendredi soir
- 4 vtt par équipe.
- 1 casque vtt par personne.
- 1 boussole.
- 1 gsm par équipe pour appeler en cas de problème grave.
- 1 chemise plastic pour protéger les cartes et documents de pointage.
- 1 lampe de poche par personne (lampe frontale conseillée)
- 2 chasubles fluo par équipe.

Le reste du matériel nécessaire aux différentes épreuves aventures sera fourni par l'organisation.

L'utilisation du gps est strictement interdite sous peine de disqualification.

Classement

Le classement sera déterminé par le temps effectué par l'équipe en tenant compte du système de pénalité et de bonus lors des épreuves aventures.

Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité en cas de dommages matériels et corporels lors de l'épreuve. Les participants sont également couverts par l'assurance accident de l'organisation et déclarent formellement par leur participation être d'accord avec le présent règlement et renoncer à tout versement d'indemnités pour tout dommage matériel, corporel et moral découlant de leur participation au Raid. Les organisateurs ne pourront en aucun cas et aucune manière être portés responsables civilement.>

Prescriptions particulières



Le respect des biens et propriétés est impératif. En cas de dégâts causé au matériel mobilier ou immobilier, une réparation financière pourra être exigée par l'organisateur.

L'aventure doit être subordonnée au respect de la nature. Le non respect peut être considéré comme comportement non sportif et être suivi de sanctions.

Si sur vos cartes, des zones ont été neutralisées car nous n'avons pas eu d'autorisation de passage, les participants veilleront à respecter ces consignes. Dans le cas contraire, des sanctions, allant jusqu'à la mise hors course, pourront être infligées aux contrevenants.

Les participants mettront tout en œuvre afin de respecter les lieux qui seront mis à leur disposition. Ils veilleront à laisser les zones qu'ils traverseront dans un état irréprochable. Sur les lieux de bivouac, de repas ou de ravitaillement des sacs poubelles seront mis à votre disposition.

Réclamations

Les réclamations éventuelles pourront être déposée auprès de l'organisation au plus tard une demi-heure après l'arrivée de votre équipe.

Les réclamations doivent se faire par écrit et être signées par le chef d'équipe.

Les réclamations seront étudiées par les organisateurs. Leurs décisions seront sans appel.

Abandon

Si un des concurrents est amené à abandonner, quelle qu'en soit la raison, son équipe entière sera considérée comme ayant abandonné. Toutefois elle pourra continuer et finir l'épreuve hors classement.

A noter

Si votre équipe est incomplète ou si vous êtes seul, n'hésitez pas à nous contacter. Nous essayerons de vous mettre en contact avec d'autres participants dans la même situation.

Un forum est également accessible sur notre site internet, une rubrique sera consacrée aux gens recherchant des partenaires. N'hésitez pas à l'utiliser.

Divers

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment afin de palier aux situations imprévues. Ils feront cela en veillant à préserver l'équité sportive mais surtout la sécurité de tout un chacun.

8. Les organisateurs

Hamande Thierry, 45 ans Latinne

Professeur d'éducation physique, responsable général, coordinations sportive, organisationnelle et relationnelle.

Rue les Golettes, 68 à 4261 Latinne

0496/721132 hamandel@yahoo.fr

Distexhe Christophe, 31 ans Hannut

Professeur d'éducation physique, responsable organisationnel et gestion des bénévoles

Rue J. Wauters à 4260 Ville-en-Hesbaye

0475/565411 christophedistexhe@hotmail.com

Cette épreuve ne serait pas possible sans l'intervention de certaines personnes pour assurer le ravitaillement, le suivi de secrétariat. En plus de ces personnes, une cinquantaine de bénévoles nous permettent de vous présenter notre épreuve.